



## **Conditions générales d'utilisation et de prestation de services de l'application mobile Bankin', du site Bankin.com et des services associés**

*Version du 14 septembre 2021*

*Vous pouvez télécharger une copie PDF des CGU [ici](#).*

Voici les 7 principaux points à connaître sur Bankin' avant de vous lancer dans la lecture des CGU :

- Avec Bankin', gérer votre argent va devenir beaucoup plus simple.
- Nous sommes une société française en activité depuis 2011 dont la mission est de rendre la gestion d'argent simple et accessible à tous. Plusieurs millions d'utilisateurs nous font déjà confiance en Europe.
- Afin que les conseils de l'Outil Coach soient pertinents, ils se basent sur vos Données. Par exemple, nous vous conseillerons de renégocier votre crédit immobilier que si vous semblez éligible à cette opportunité.
- Notre activité est autorisée et contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (une institution intégrée à la Banque de France), laquelle nous a délivré l'agrément obligatoire et très sélectif d'établissement de paiement. En outre, la transparence étant une valeur fondamentale pour nous, nous accordons la plus grande importance au respect de votre vie privée et respectons en ce sens les dispositions de la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) applicable en France depuis le 25 mai 2018.
- Votre banque ne peut s'opposer à l'utilisation de notre service et vous restez assuré en cas de vol de vos moyens de paiement.
- Vos données personnelles et bancaires vous appartiennent et vous en restez maître. Vous avez notamment la possibilité de révoquer les connexions bancaires, de les supprimer ou d'en limiter le périmètre à tout moment.
- Vous êtes informé que l'usage des Services Bankin' au travers de l'application Bankin' ou du site internet bankin.com implique l'acceptation, sans réserve, des présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Prestation de Services (CGU).

En cliquant sur la case « *j'ai lu et j'accepte les CGU* », vous reconnaissez avoir été parfaitement informé par Perspectiveev de l'existence de ces CGU, en avoir pris dûment connaissance et les accepter sans réserve.

En cas de question sur les CGU, vous pouvez nous contacter à [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com). Bonne lecture !



\*\*\*

## Préambule

Le présent contrat est conclu avec la société Perspecteev, société par actions simplifiée dont les mentions légales sont disponibles en cliquant [ici](#), agréée en qualité d'établissement de paiement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), sous le numéro 16918P, consultable sur la liste officielle [www.regafi.fr](http://www.regafi.fr) (ci-après désignée « **Perspecteev** »).

Perspecteev est en outre immatriculée sous le numéro 18003177 auprès de l'Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) en qualité d'intermédiaire en assurance (les détails de cette immatriculation sont consultables sur le site officiel [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Ainsi, dans le cadre de certains partenariats avec des tiers identifiés dans les mentions légales disponibles en cliquant [ici](#), Perspecteev agit en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance et de démarcheur bancaire et financier (concernant les compte-titres et plans d'épargne en actions), conformément aux articles L. 511-1 et suivants du Code des assurances et L. 314-12 et suivants du Code monétaire et financier.

Il est à ce propos précisé que Perspecteev (i) ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10% des droits de vote, au capital d'une entreprise d'assurance, (ii) n'a pas d'entreprise d'assurance (ou d'entreprise mère d'une assurance) détenant une participation directe ou indirecte supérieure à 10% des droits de vote au capital de sa propre société et (iii) n'est pas soumise à une clause d'exclusivité avec une ou plusieurs sociétés d'assurance.

Perspecteev édite le site internet [www.bankin.com](http://www.bankin.com) et exploite l'application Bankin' disponible sur smartphones et tablettes compatibles, à destination de personnes morales et physiques, majeures et capables, résidentes dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'Espace économique européen. La présente version des CGU ne concerne que les Utilisateurs résidents français.

## 1. **Objet des CGU**

L'objet des CGU est de fixer et encadrer les conditions d'utilisation et de prestation de services de l'Application, du Site et des Services énumérés ci-après par les Utilisateurs en contrepartie d'éventuels frais applicables :

Les Services visés au titre des CGU sont les suivants :

- le service de Cashback, qu'il soit automatique ou accessible au travers de la conclusion d'offres avec les partenaires de Perspecteev (ci-après la « **Fonctionnalité Cashback** ») ;
- le service de conseil portant sur les bonnes pratiques en matière de gestion des finances personnelles (ci-après l'« **Outil Coach** ») ;



- le Service d'Information et le Service d'Agrégation portant sur d'Autres Actifs (ci-après la « **Fonctionnalité Consultation** ») ;
- le Service d'Initiation et le Service de Retraits à partir d'Autres actifs (ci-après la « **Fonctionnalité Virements** ») ; et
- les fonctionnalités complémentaires, non disponibles dans les services précédents, pour lesquelles l'Utilisateur peut souscrire un abonnement (ci-après les « **Services Premiums** »).

## 2. **Définitions**

Les termes suivants, lorsqu'ils sont employés avec une initiale en majuscule, ont la signification suivante et peuvent être utilisés indifféremment au singulier comme au pluriel :

**Application** : désigne l'application mobile éditée par Perspecteev sous la marque Bankin'.

**Autres Actifs** : désigne tous les actifs financiers, produits d'épargne ou bancaires, incluant les crédits, consultables en ligne par l'Utilisateur au moyen de Données d'Accès émises par un Gestionnaire.

**Cashback** : désigne le service permettant aux Utilisateurs de récupérer une partie du prix de certains achats sous certaines conditions, automatiquement ou au travers de l'acceptation d'une offre d'un partenaire de Perspecteev.

**CGU** : désignent les présentes conditions générales d'utilisation des Services conclues entre Perspecteev et l'Utilisateur.

**Code Secret** : désigne le code à 6 chiffres déterminé par l'Utilisateur permettant d'accéder à l'Espace Personnel et d'utiliser la Fonctionnalité Virements.

**Compte** : désigne tout compte de paiement tenu par un Gestionnaire de comptes et correspondant à la définition de l'article L. 314-1 II du Code monétaire et financier.

**Contrat** : désigne les présentes CGU, le cas échéant, leurs annexes et éventuelles conditions particulières ainsi que tout autre document contractuel éventuel qui lie l'Utilisateur d'une part et Perspecteev d'autre part.

**Donnée(s)** : désigne l'ensemble des données de l'Utilisateur. Cela comprend notamment les données liées aux Comptes et Autres Actifs de l'Utilisateur, les données accessibles depuis les interfaces mises à disposition par le Gestionnaire, ou encore les données définies ci-dessous (Données d'Accès, Données d'Identification, Données Personnelles).

**Données d'Accès** : désignent les identifiants et mots de passe correspondants, éventuellement associés à un protocole d'authentification forte, émis par un Gestionnaire et permettant à l'Utilisateur de se connecter à ses Comptes et Autres Actifs en ligne et/ou aux Comptes et Autres Actifs appartenant à des tiers (personnes morales, tiers protégés, personnes ayant donné mandat)



lui ayant donné une autorisation d'accès. Ces données peuvent suivant le cas être considérées par le Gestionnaire comme des données sensibles de paiement.

**Données d'Identification** : désignent les données permettant à l'Utilisateur d'accéder à son Espace Personnel, composées d'une adresse e-mail et d'un mot de passe.

**Données Personnelles** : désignent toutes les informations à caractère personnel concernant un Utilisateur, personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

**Espace Personnel** : désigne l'espace dédié de l'Utilisateur dans l'Application ou sur le Site.

**Gestionnaire** : désigne (i) les prestataires de services de paiement agréés dans un État membre de l'Union européenne, émetteur de Données d'Accès, permettant la consultation en ligne de comptes de paiement et éventuellement d'Autres Actifs et (ii) toute société dédiée à la consultation en ligne d'Autres actifs.

**Parties** : désigne Perspecteev et l'Utilisateur.

**Service d'Agrégation** : désigne le service consistant en la consolidation au sein de l'Espace Personnel d'informations liées à des Comptes et d'Autres Actifs.

**Service d'Information** : désigne le service d'information sur les Comptes, mentionné au 8 de l'article L. 314- 1 du Code monétaire et financier, consistant à fournir des informations consolidées sur des Comptes tenus par un (ou plusieurs) Gestionnaire(s).

**Service d'Initiation** : désigne le service d'initiation d'opérations de paiement mentionné au 7 de l'article L. 314-1 du Code monétaire et financier, consistant à initier un ordre de paiement à la demande de l'Utilisateur concernant un Compte tenu par un Gestionnaire.

**Service de Retraits à partir d'Autres actifs** : désigne le service consistant à initier un ordre de retrait à la demande de l'Utilisateur, à partir d'Autres Actifs tenus par un Gestionnaire.

**Services** : désignent l'ensemble des services proposés par Perspecteev, à savoir le Service d'Information, le Service d'Agrégation, le Service d'Initiation, le Service de Retraits à partir d'Autres Actifs, les Services Premiums, et l'Outil Coach.

**Services Premiums** : désignent les offres commerciales Bankin' Pro ou Bankin'+ pour lesquelles l'Utilisateur peut souscrire un abonnement depuis son Espace Personnel.

**Site** : désigne le site internet exploité par Perspecteev accessible à l'URL suivante : [www.bankin.com](http://www.bankin.com).

**Utilisateur** : désigne la personne physique ou morale ayant conclu les présentes CGU et détentrice des Données d'Accès.



### **3. Acceptation des CGU**

L'Utilisateur reconnaît qu'il ne pourra pas créer d'Espace Personnel et bénéficier des Services s'il n'accepte pas les CGU.

L'acceptation par l'Utilisateur de l'ensemble des CGU se fait selon un processus permettant d'assurer l'intégrité de son consentement : l'Utilisateur est tout d'abord invité à lire les CGU dans leur intégralité, ensuite l'Utilisateur matérialise sa lecture et son acceptation des CGU en cliquant sur la case « *j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation ainsi que la politique de confidentialité* ».

En cochant la case « *j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation ainsi que la politique de confidentialité* », l'Utilisateur est présumé connaître et accepter, sans réserve, l'ensemble des stipulations des CGU qui lui sont opposables dès cet instant.

Après l'acceptation des CGU, l'Utilisateur reçoit un e-mail lui confirmant la création de son Espace Personnel et lui permettant de consulter les CGU et de les télécharger sur un support durable (téléchargement au format PDF).

L'Utilisateur est invité à prendre connaissance des CGU à chaque fois qu'il utilise le Site et l'Application. L'Utilisateur peut à tout moment et gratuitement télécharger une copie sous format PDF des présentes CGU depuis le site en cliquant [ici](#).

Il reconnaît à cet égard que tout manquement aux CGU pourra entraîner la suspension ou la résiliation de son compte utilisateur ainsi que le refus immédiat d'utiliser tout ou partie des Services.

### **4. Souscription aux Services**

#### **4.1. Création de l'Espace Personnel**

Pour souscrire aux Services, il convient de télécharger l'Application ou de se rendre sur le Site, créer des Données d'Identification, puis prendre connaissance des CGU et les accepter conformément aux dispositions de l'article « Acceptation des CGU » des présentes.

Les Données d'Identification créées par l'Utilisateur doivent rester strictement personnelles et confidentielles. L'Utilisateur est le seul responsable de l'utilisation de ses Données d'Identification.

L'Utilisateur s'assure que l'adresse e-mail renseignée lors de la création de son Espace Personnel est correcte et qu'il s'agit bien de sa propre adresse électronique dans la mesure où les correspondances et contenus fournis au titre des Services seront accessibles grâce à cette adresse électronique. L'Utilisateur est donc informé que s'il fournit une mauvaise adresse électronique, le titulaire de cette adresse pourra recevoir les informations fournies par les Services concernés (par exemple les soldes de Comptes ainsi que des notifications de transactions sur les Comptes).



L'Utilisateur dégage en conséquence Perspecteev de toute responsabilité et garantit Perspecteev de toutes les conséquences découlant directement ou indirectement d'une erreur d'adresse e-mail. Tout accès et utilisation des Services à l'aide de l'adresse électronique et du mot de passe renseignés est ainsi réputé effectué par l'Utilisateur concerné. Dans ce contexte, l'Utilisateur s'engage à conserver son mot de passe secret et à ne le divulguer à quiconque, sous aucun prétexte et à quelque titre que ce soit.

#### **4.2. Modalités de connexion et de déconnexion à l'Espace Personnel**

Pour se connecter à son Espace Personnel, l'Utilisateur a le choix entre (i) renseigner ses Données d'Identification, (ii) renseigner son Code Secret ou (iii) utiliser un autre dispositif parmi ceux proposés dans l'Espace Personnel (par exemple dispositif de reconnaissance d'empreinte digitale ou faciale si le support sur lequel l'Utilisateur utilise l'Application le permet).

L'Utilisateur peut à tout moment modifier son Code Secret, ou choisir d'activer un dispositif alternatif.

Lorsque l'Utilisateur utilise les Services depuis le Site, il peut se déconnecter de l'Espace Personnel via la fonctionnalité de déconnexion du Site. En tout état de cause, l'Utilisateur est automatiquement déconnecté de l'Espace Personnel après une certaine durée d'inactivité sur celui-ci.

#### **4.3. Synchronisation des Comptes ou d'Autres Actifs**

Afin que Perspecteev puisse fournir les Services à l'Utilisateur, ce dernier doit donner accès à Perspecteev aux Comptes et Autres Actifs pour lesquels il souhaite que Perspecteev lui fournisse les Services et ce en vue de leur synchronisation.

Pour ce faire, l'Utilisateur sélectionne le nom des Gestionnaires concernés dans la liste des Gestionnaires éligibles et saisit ensuite, à partir d'une interface sécurisée, les Données d'Accès nécessaires à la consultation en ligne des Comptes ou d'Autres Actifs souhaités.

##### Liste des Gestionnaires éligibles

La liste des Gestionnaires éligibles est consultable dans le menu de l'Application et du Site.

Dans le cas où les Services ne peuvent plus être fournis pour un Gestionnaire donné, celui-ci est retiré de la liste et ce retrait est notifié aux Utilisateurs concernés par e-mail ou par notification dans l'Espace Personnel.

##### Saisie des Données d'Accès

La saisie des Données d'Accès emporte automatiquement la synchronisation au sein de l'Espace Personnel de toutes les informations liées aux Comptes et Autres Actifs correspondants.



L'Utilisateur a ensuite la possibilité, dans les paramètres de l'Application ou du Site, de sélectionner les Comptes et Autres Actifs pour lesquels il souhaite l'affichage ou non des informations consolidées au sein de son Espace Personnel.

Les informations associées aux Comptes et Autres Actifs sont actualisées de manière automatique plusieurs fois par jour, et à chaque fois que l'Utilisateur en fait la demande, sans que ce dernier n'ait besoin de saisir ses Données d'Accès. À cet effet, les Données d'Accès sont stockées par Perspecteev, de manière sécurisée et chiffrée.

#### Mise à jour des Données d'Accès

En cas de modification de ses Données d'Accès, l'Utilisateur doit les mettre à jour dans son Espace Personnel. À défaut, Perspecteev ne pourra plus actualiser les informations accessibles au moyen des Données d'Accès en question.

En cas d'impossibilité pour Perspecteev de se connecter à un Gestionnaire en raison de Données d'Accès obsolètes, il enverra une notification à l'Utilisateur afin de l'inviter à les mettre à jour.

#### Suppression des Données d'Accès

À tout moment, l'Utilisateur a la possibilité de supprimer des Données d'Accès. Dans ce cas, Perspecteev cessera de se connecter au Gestionnaire concerné et supprimera de son système d'information les Données d'Accès ainsi que toutes les informations consolidées qui y sont associées.

### **4.4. Déclarations et garanties de l'Utilisateur**

L'Utilisateur déclare et garantit à Perspecteev que :

- les données et éléments saisis par ses soins, notamment dans le cadre de la création de son Espace Personnel, correspondent effectivement à sa situation. Il s'engage à ce que ces éléments soient et demeurent exacts et actuels ainsi qu'à les mettre à jour en cas de changement de ceux-ci ;
- il est titulaire des Données d'Accès renseignées en vue de l'utilisation des Services ou qu'il a tous les pouvoirs et autorisations nécessaires pour autoriser Perspecteev à lui fournir les Services pour le compte de tiers et ce conformément à l'article « Habilitation » ci-dessous ;
- il est et demeure seul et unique responsable de l'accès à l'Espace Personnel et de l'utilisation des Services ;
- il a renseigné une adresse e-mail valide lors de la création de son Espace Personnel, dont il est propriétaire.

### **4.5. Habilitation**

Lorsque l'Utilisateur souscrit aux présentes CGU pour les besoins d'une tierce personne (y inclus les personnes morales), il certifie sur l'honneur être habilité et disposer de tous les pouvoirs et



autorisations nécessaires pour (i) accepter les CGU, (ii) souscrire le Contrat et (iii) autoriser Perspecteev à lui fournir les Services pour son compte.

Dans ce cas, l'Utilisateur est autorisé à accéder aux seules Données pour lesquelles il est habilité à en connaître. Il s'engage à justifier à première demande de Perspecteev de toute preuve de son habilitation.

L'Utilisateur garantit entièrement Perspecteev de toutes les conséquences émanant d'une réclamation d'une tierce personne (y compris morale) concernant cette habilitation et/ou en cas de fraude de l'Utilisateur.

## **5. Conditions tarifaires**

La Fonctionnalité Cashback, la Fonctionnalité Consultation, la Fonctionnalité Virements et l'Outil Coach sont mis à la disposition de l'Utilisateur à titre gratuit. Perspecteev n'établit dès lors aucun relevé de frais afférent à ces fonctionnalités.

Les conditions tarifaires des Services Premiums sont disponibles en cliquant [ici](#) et sont consultables à tout moment par l'Utilisateur depuis l'Espace Personnel.

## **6. Droit de rétractation**

L'Utilisateur dispose, en application des articles L. 222-7 et suivants de Code de la consommation d'une part d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires révolus à compter de la date de l'acceptation des CGU ou de souscription aux Services Premiums.

L'Utilisateur peut exercer son droit de rétractation en utilisant le formulaire en ligne accessible [ici](#), ou par toute autre déclaration de son choix. Dans ce dernier cas, la déclaration de l'Utilisateur doit être dénuée d'ambiguïté et exprimer clairement sa volonté de se rétracter.

L'exercice du droit de rétractation dans le délai visé ci-dessus, emporte résolution du Contrat. L'Espace Personnel et toutes les informations afférentes à l'Utilisateur sont alors supprimées définitivement des systèmes d'information de Perspecteev.

Au titre des présentes, l'Utilisateur donne son accord express à ce que Perspecteev lui fournisse les Services Premiums avant le terme du délai de rétractation. Il en résulte que s'il exerce ensuite son droit de rétraction, il sera tenu au paiement proportionnel des services effectivement fournis, conformément aux dispositions de l'article L. 222-13 du Code de la consommation.

## **7. Fonctionnalité Cashback**

La fonctionnalité Cashback permet à l'Utilisateur qui a synchronisé ses Comptes et Autres Actifs de bénéficier de remises lors de certains paiements effectuées auprès de partenaires de Perspecteev.

La fonctionnalité Cashback comprend plusieurs modalités pour l'Utilisateur.



### **7.1. Le Cashback automatique**

Après acceptation des présentes CGU et comme expliqué dans la mention d'information disponible [ici](#), certaines données relatives à des transactions, des Comptes et d'Autres Actifs des Utilisateurs qui sont synchronisés sur l'Application sont automatiquement transmises aux partenaires de Perspecteev.

Aucune action n'est requise de l'Utilisateur, les montants des remises sont automatiquement calculés en fonction des offres en question et crédités sur la cagnotte de l'Utilisateur.

### **7.2. Les offres de Cashback ciblées**

L'Utilisateur peut dans l'Application avoir accès à des offres de Cashback qui permettront l'accès au site du partenaire concerné après qu'il en ait accepté les modalités afin d'y effectuer directement un achat.

Pour que l'Utilisateur puisse bénéficier des offres ciblées de Cashback, les conditions sont les suivantes :

- l'achat doit s'effectuer exclusivement en utilisant le lien fourni dans l'offre présentée dans l'Application ;
- accepter les cookies idoines sur le site du commerçant ;
- ne pas utiliser de VPN (réseau privé virtuel) lors de l'achat ;
- ne pas utiliser de codes promotionnels ou réductions.

Une fois l'achat effectué, l'Utilisateur est informé par e-mail et/ou par notification de la prise en compte de sa participation à l'offre de Cashback et du solde de sa cagnotte. L'achat est répertorié par le commerçant, lequel contrôle que les conditions d'obtention de l'offre ont bien été respectées et valide la transaction selon ses propres conditions.

Sous réserve du respect des conditions sus-énoncées, l'Utilisateur pourra bénéficier de la remise telle qu'indiquée dans l'offre qui lui est présentée en contrepartie de l'achat effectué. Perspecteev mettra en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour verser cette somme dans les meilleurs délais sur la cagnotte de l'Utilisateur.

### **7.3. La cagnotte**

Une cagnotte est attribuée par Perspecteev à chaque Utilisateur qui a accepté les CGU et qui lui est accessible dans son Espace Personnel de l'Application.

Quel que soit le type de Cashback, les remises générées par les Utilisateurs sont versées et se cumulent sur la cagnotte de l'Utilisateur.

Dans tous les cas, les remises ne sont pas transférables à d'autres Utilisateurs ou à des tiers et ne peuvent ne peuvent être échangées contre des espèces ou d'autres produits et/ou services.



Lorsque le montant de la cagnotte d'un Utilisateur a atteint 10 euros, l'Utilisateur peut transférer le solde de sa cagnotte soit sur le premier Compte chronologiquement enregistré dans l'Espace Personnel et disponible, soit ajouter manuellement un IBAN pour effectuer un virement bancaire. Une confirmation de l'IBAN de l'Utilisateur peut être demandée par Perspecteev avant de procéder à ce virement.

À cet égard, il est précisé que tout Utilisateur ayant procédé à la suppression de son compte utilisateur Bankin' avant l'initiation d'un virement bancaire transférant le solde de la cagnotte ne pourra plus prétendre au versement dudit solde et la cagnotte sera perdue pour l'Utilisateur.

De même, si le solde de la cagnotte reste inchangé pendant dix-huit (18) mois à la suite du premier versement d'une remise par Perspecteev, l'Utilisateur ne pourra plus prétendre au versement dudit solde et la cagnotte sera perdue.

## **8. Outil Coach**

### **8.1. Description de l'Outil Coach**

L'Outil Coach prend la forme d'un fil d'actualités et de messages personnalisés apportant à l'Utilisateur une série d'informations sur sa situation financière à travers le suivi de ses Comptes et Autres Actifs, des conseils et statistiques lui permettant de mieux gérer son argent. L'Outil Coach se base sur les Données afin d'être en mesure de communiquer à l'Utilisateur des messages pertinents. L'Outil Coach peut également offrir une éventuelle mise en relation avec des partenaires Coach.

L'Utilisateur qui le souhaite peut également indiquer ses coordonnées téléphoniques dans l'Application et demander à être rappelé par un conseiller afin d'optimiser ses dépenses ou son budget de manière générale, obtenir des informations sur sa propre situation financière ou concernant une offre spécifique de l'Outil Coach.

L'Utilisateur reconnaît que les conseillers comme l'Outil Coach ont uniquement vocation à lui fournir des suggestions, informations relatives à une situation financière donnée et éventuellement des propositions commerciales, ce dont il résulte que toute décision qu'il sera amené à prendre, quelle qu'elle soit, sera prise de manière autonome et indépendante des autres Services fournis par Perspecteev au titre des présentes. La responsabilité de Perspecteev ne saurait aucunement être engagée au titre des décisions et choix de l'Utilisateur.

### **8.2. Mise en relation des Utilisateurs avec un partenaire Coach de Perspecteev**

Afin d'accompagner toujours plus les Utilisateurs dans la gestion de leur argent, Perspecteev exerce une activité d'intermédiation entre les Utilisateurs et des partenaires Coach de confiance pour leur proposer des offres personnalisées.

Dans ce contexte, Perspecteev se base sur les informations issues des Comptes et Autres Actifs synchronisés par l'Utilisateur dans son Espace Personnel pour lui présenter des offres des partenaires Coach. L'Utilisateur est donc conscient que ce ciblage peut être effectué sur une base



incomplète (par exemple si l'Utilisateur ne synchronise pas tous ses Comptes et Autres Actifs ou synchronise des Comptes et Autres Actifs ne lui appartenant pas mais pour lesquels il est habilité à accéder aux informations).

Les partenariats Coach ont été conclus dans le respect de la réglementation applicable, en prenant particulièrement soin de donner des informations transparentes aux Utilisateurs.

Selon les cas l'Utilisateur peut recevoir un message personnalisé dans l'Application présentant le ou les partenaires Coach et offres de services correspondant à sa situation et éventuellement ouvrir un compte chez ce partenaire Coach ou être redirigé vers ce dernier.

L'Utilisateur est donc conscient que ce ciblage peut être effectué sur une base incomplète (par exemple si l'Utilisateur ne synchronise pas tous ses Comptes et Autres Actifs ou synchronise des Comptes et Autres Actifs ne lui appartenant pas mais pour lesquels il est habilité à accéder aux informations).

## **9. Fonctionnalité Consultation**

La Fonctionnalité Consultation comprend la fourniture d'un Service d'Information et d'Agrégation des informations relatives aux Comptes et Autres Actifs.

En pratique, la Fonctionnalité Consultation permet à l'Utilisateur de disposer dans son Espace Personnel d'une vision d'ensemble, simple et raisonnée de sa situation bancaire et financière. À cet effet, Perspecteev se connecte aux sites internet ou aux environnements dédiés de Gestionnaires désignés par l'Utilisateur, récupère des données liées aux Comptes et Autres Actifs de l'Utilisateur qui ont été synchronisées au sein de l'Espace Personnel, les données accessibles depuis les interfaces mises à disposition par le Gestionnaire, les Données d'Accès et certaines Données Personnelles mises à disposition par le Gestionnaire, les réorganise de façon structurée puis les met à disposition de l'Utilisateur au sein de son Espace Personnel.

Compte tenu de la nature de la Fonctionnalité Consultation, l'Utilisateur reconnaît que cette dernière a uniquement vocation à lui fournir une vision d'ensemble de sa situation financière, ce dont il résulte que tout choix et décision qu'il serait amené à prendre, quelle qu'elle soit, le sera de manière autonome et indépendante des Services fournis par Perspecteev au titre des présentes. La responsabilité de Perspecteev ne saurait aucunement être engagée au titre des décisions et choix de l'Utilisateur.

## **10. Fonctionnalité Virements**

### **10.1. Description de la Fonctionnalité Virements**

L'Utilisateur a la possibilité de faire des demandes de virements depuis son Espace Personnel. Dans ce contexte, Perspecteev fournit à l'Utilisateur le Service d'Initiation ainsi qu'un Service de retraits à partir d'Autres Actifs.

La liste des Gestionnaires à partir desquels la Fonctionnalité Virements est disponible est consultable dans le menu de l'Application et du Site internet.

Le Compte ou l'Autre Actif concerné par le virement doit au préalable avoir fait l'objet d'une synchronisation au sein de l'Espace Personnel. La Fonctionnalité Virements est disponible uniquement pour des virements à destination de Comptes préenregistrés auprès du Gestionnaire sélectionné. Ainsi, l'Utilisateur ne peut pas ajouter de comptes destinataires depuis son Espace Personnel.

### **10.2. Activation de la Fonctionnalité Virements**

L'activation de la Fonctionnalité Virements est réalisée lors de la première demande de virement par l'Utilisateur.

Si cela n'a pas déjà été fait, l'Utilisateur crée un Code Secret ou met en place le dispositif qui lui sera ensuite demandé pour se connecter à son Espace Personnel ainsi qu'à chaque demande de virement.

### **10.3. Documents justificatifs**

Conformément à ses obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, lors de l'activation de la Fonctionnalité Virements, Perspecteev peut être amenée à demander à l'Utilisateur un ou plusieurs des documents justificatifs suivants :

- document officiel d'identité avec photo en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- justificatif de domicile datant de moins de trois (3) mois (exemples : facture d'énergie type électricité, eau, gaz, téléphonie fixe, internet, dernier avis d'imposition) ;
- tout autre document permettant de justifier de l'identité de l'Utilisateur (permis de conduire, carte vitale, titre de séjour, extrait d'acte de naissance de moins de trois (3) mois) ; et/ou
- tout autre document officiel d'identité permettant de justifier, si besoin, l'identité indiquée dans le premier document.

Lorsque la Fonctionnalité Virements est utilisée par un Utilisateur personne morale, Perspecteev peut être amenée à lui demander un ou plusieurs des documents justificatifs suivants :

- extrait Kbis de moins de trois (3) mois ;



- document officiel d'identité avec photo en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) du représentant légal de la personne morale et certifié conforme par celui-ci ;
- toute information ou justificatif concernant l'opération réalisée.

Dans le cas où un ou plusieurs documents justificatifs lui sont demandés par Perspecteev, la demande de virement ne pourra pas être traitée tant que les documents ne lui ont pas été transmis.

Perspecteev se réserve le droit de solliciter tout autre document ou information complémentaire visant à lui permettre d'effectuer les vérifications utiles au respect de ses obligations légales notamment en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment de capitaux.

En application de la législation en vigueur, l'Utilisateur est informé que ces informations et documents sont conservés par Perspecteev pour une durée allant jusqu'à cinq (5) ans à compter de la fin de la relation contractuelle.

Si l'Utilisateur ne transmet pas à Perspecteev les documents complémentaires sollicités, Perspecteev peut refuser la demande de virement et résilier le Contrat sans préavis, conformément aux dispositions des présentes.

#### **10.4. Demande de virement**

Pour effectuer une demande de virement, l'Utilisateur renseigne les différents champs obligatoires pour permettre la bonne exécution du virement et suit éventuellement la procédure indiquée dans le cas où le Gestionnaire exigerait la saisie d'autres données de sécurité personnalisées au titre de son protocole d'authentification.

Perspecteev informe l'Utilisateur par tout moyen dans son Espace Personnel de la bonne réception de la demande d'initiation par lui ou par le Gestionnaire.

Perspecteev met alors à disposition de l'Utilisateur les informations suivantes : la référence de l'opération et les caractéristiques principales qui y sont associées (compte débité, destinataire du virement, montant de l'opération).

Le cas échéant, Perspecteev notifie à l'Utilisateur par tout moyen dans son Espace Personnel le refus d'initier la demande de virement, ainsi que son motif, à moins d'une interdiction légale. Lorsque le refus est justifié par une erreur matérielle, Perspecteev indique si possible à l'Utilisateur la procédure à suivre pour corriger cette erreur.

L'Utilisateur a accès dans son Espace Personnel à un historique de ses virements initiés, comprenant les indications suivantes pour chaque virement :

- numéro de référence de la transaction ;
- compte ou de l'Autre Actif débité ;



- destinataire du virement ;
- montant de la transaction ;
- libellé, si disponible.

L'Utilisateur est invité à consulter les opérations de paiement exécutées par le Gestionnaire, pour s'assurer de la bonne prise en charge du virement par ce dernier.

Lorsque l'Utilisateur utilise la Fonctionnalité Virements, Perspecteev garantit à l'Utilisateur que :

- les fonds ne sont détenus à aucun moment par Perspecteev ;
- les Données de l'Utilisateur restent entièrement sécurisées et ne sont transmises que pour les besoins de la demande de virement concernée ;
- aucune Donnée autre que celle nécessaire à l'exécution de la demande de virement n'est demandée à l'Utilisateur ;
- les Données ne sont ni utilisées, ni consultées, ni stockées à des fins autres que l'opération demandée par l'Utilisateur.

#### **10.5. Irrévocabilité de la demande de virement**

L'Utilisateur est informé qu'il ne peut révoquer un ordre de virement une fois son consentement donné à l'initiation du virement par Perspecteev.

Le consentement de l'Utilisateur à la demande d'initiation se manifeste par :

- la validation de l'ensemble des caractéristiques constituant sa demande de virement (le montant de l'opération, le Compte à débiter et le destinataire du virement) ;
- la saisie de son Code Secret (ou autre méthode alternative choisie par l'Utilisateur).

#### **10.6. Contestation d'un virement**

L'Utilisateur est informé que s'il souhaite contester une opération de paiement initiée par Perspecteev, il doit contacter son Gestionnaire dans les plus brefs délais suivant sa prise de connaissance de l'anomalie et au plus tard dans les treize (13) mois suivant l'inscription en compte de l'opération de paiement.

### **11. Services Premiums**

#### **11.1. Souscription à Bankin'+ et Bankin' Pro**

Les Services Bankin'+ et Bankin' Pro offrent des fonctionnalités additionnelles dont les caractéristiques sont décrites à l'adresse <https://bankin.com/fr/pluspro.html> ou dans le menu de l'Application.

Les Services Premiums sont fournis en contrepartie de frais, sous la forme d'un abonnement mensuel dont les conditions sont définies ci-après.



Les prix de ces services sont exprimés toutes taxes comprises en euros. L'Utilisateur dispose dans son Espace Personnel d'une information claire et complète sur ces prix.

Perspecteev se réserve le droit de modifier les prix des Services Premiums à tout moment, étant précisé que ces éventuelles modifications ne seront applicables qu'aux Utilisateurs ayant souscrit à ces services à compter de la date d'entrée en vigueur du prix modifié. En tout état de cause, le prix applicable à l'Utilisateur devra avoir été préalablement accepté par ce dernier.

La souscription aux Services Bankin'+ ou Bankin' Pro se fait directement en ligne depuis les interfaces idoines, sur l'Application ou le Site ou en cliquant [ici](#), après acceptation des CGU et vérification de la commande souhaitée pour la durée souhaitée. L'accès au Service Premium sélectionné intervient dès la souscription.

La souscription au Service Premium concerné est confirmée par l'envoi d'un e-mail à l'adresse renseignée par l'Utilisateur récapitulant les conditions de souscription. Le paiement s'effectue sur une base mensuelle ou annuelle selon les cas et, le cas échéant, chaque fois que se renouvelle la souscription, par carte bancaire, prélèvement ou tout autre moyen de paiement proposé.

Lorsque l'Utilisateur souscrit aux Services Premiums pour les besoins d'une personne tierce, il s'engage à respecter les dispositions de l'article « Habilitation » des présentes et certifie être habilité et disposer de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires pour agir pour le compte de la personne concernée (y compris morale), garantissant entièrement Perspecteev contre toutes réclamations portant sur cette habilitation et/ou en cas de fraude de l'Utilisateur.

## **11.2. Résiliation des Services Premium**

L'Utilisateur peut résilier l'abonnement aux Services Premiums soit depuis l'interface d'achat utilisée pour la souscription ou en envoyant un message à l'adresse [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com).

La résiliation d'un Service Premium n'emporte pas résiliation des CGU.

La résiliation d'un Service Premium ne peut entraîner de remboursement, sauf lorsque plus aucun Gestionnaire, auprès desquelles l'Utilisateur ayant souscrit aux Services Premium détient un Compte, n'est disponible du fait de leur retrait de la liste des Gestionnaires éligibles. Auquel cas Perspecteev dédommagera l'Utilisateur concerné pour la période non utilisée sur une base *pro rata temporis*.

## **12. Suggestions d'offres personnalisées et de prospections commerciales**

Les Services ont vocation à répondre au mieux aux besoins des Utilisateurs. Perspecteev insiste pour lui fournir les Services en toute transparence et en conformité avec la législation applicable.

Dans ce contexte et dans le respect des conditions fixées à l'article L. 34-5 du Code des postes et des communications électroniques et des dispositions de loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et du RGPD, sur la base des Données Personnelles traitées par Perspecteev, l'Utilisateur est informé et accepte, dès sa première utilisation des Services, de



recevoir des recommandations commerciales, par le biais de liens accessibles via les Services ou de documents qui lui sont directement adressés, afin de bénéficier d'offres de services similaires à ceux souscrits au titre des présentes.

À ce titre, l'Utilisateur peut recevoir des messages publicitaires concernant des offres de produits ou services, notamment bancaires ou financiers au sens de l'article L. 341-1 du Code monétaire et financier, dans les limites fixées par la loi.

L'Utilisateur est également informé qu'il peut à tout moment s'opposer à l'utilisation de ses Données Personnelles à des fins de prospection en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com).

Dans le cas où l'Utilisateur viendrait à solliciter l'opposition au traitement de ses Données Personnelles et dans la mesure où ces recommandations font parties intégrantes du service de Perspecteev, l'Utilisateur peut être invité à fermer son Espace Personnel (dans le cas de l'impossibilité pour Perspecteev de lui fournir les Services concernés sans le traitement en cause).

### **13. Maintenance, suspension et disponibilité des Services**

L'Utilisateur est informé qu'en cas de panne, de maintenance, ou de mise à jour des systèmes, l'accès à son Espace Personnel peut être suspendu temporairement. Perspecteev s'efforce de prévenir l'Utilisateur et fait ses meilleurs efforts en vue de rétablir l'accès aux Services dès que possible.

### **14. Sécurité des Services**

L'activité de Perspecteev est autorisée et contrôlée par l'ACPR, laquelle a délivré à Perspecteev l'agrément obligatoire et très sélectif d'établissement de paiement.

La sécurité des Données des Utilisateurs est l'absolue priorité de Perspecteev et offre pour ce faire un très haut niveau de sécurité des Services. Perspecteev utilise à cette fin des algorithmes de chiffrement selon des standards les plus élevés et éprouvés en matière de sécurité informatique. Les Services sont par ailleurs régulièrement audités par des sociétés indépendantes expertes en matière de sécurité informatique, elles-mêmes régulièrement mandatées par les banques et institutions financières de premier plan.

Les standards de sécurité des Services sont ainsi parmi les plus élevés du marché, permettant ainsi à Perspecteev de fournir la technologie Bankin' auprès de leaders mondiaux de services financiers et informatiques, lesquels procèdent également à un audit de la sécurité des Services.

La politique de Perspecteev en matière de sécurité est par ailleurs accessible en cliquant [ici](#).

Perspecteev s'oblige en conséquence à faire tout son possible en vue d'assurer la sécurité de l'Espace Personnel et des Données des Utilisateurs.



Il est par ailleurs indiqué que l'Espace Personnel constitue un système de traitement automatisé de Données et que tout accès frauduleux à ce dernier ou toute altération dudit système est interdit et fera l'objet de poursuites pénales.

L'ensemble des Données, incluant les données sensibles de paiement, est conservé sous la responsabilité de Perspecteev qui en garantit l'intégrité. Cependant, dans le cas où l'Utilisateur exporterait et stockerait de telles Données sur tout support auquel Perspecteev est étranger, il a conscience que les Données circulant sur tout système d'information ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels, ce qu'il reconnaît.

L'Utilisateur déclare en conséquence connaître la nature et les caractéristiques techniques des systèmes d'information et en accepte les contraintes techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les Données relatives aux Services et les risques qu'ils comprennent.

L'Utilisateur est de ce fait seul responsable de l'utilisation et de la mise en œuvre de moyens de sécurité, de protection et de sauvegarde de ses équipements, Données et logiciels. À ce titre, il s'engage à prendre toutes les mesures appropriées de façon à les protéger.

L'Utilisateur s'engage en outre à ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité des systèmes d'information de Perspecteev.

De façon générale, il est vivement recommandé à l'Utilisateur (i) de s'assurer que tout mot de passe choisi comprend à la fois des chiffres, des lettres en majuscules et en minuscules ainsi que des signes de ponctuation, de façon à être suffisamment complexe, et de le renouveler tous les trois mois, (ii) de mettre à jour les logiciels dont il dispose et qui permettent, directement ou indirectement, d'utiliser les Services en toute sécurité.

Il est fortement déconseillé à l'Utilisateur d'utiliser les Services sur un téléphone mobile ou un ordinateur dont il n'est pas propriétaire ou dont l'usage est partagé avec une tierce personne.

Lorsqu'il en prend connaissance, l'Utilisateur s'oblige à informer sans délai Perspecteev (à l'adresse [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com)) de toute défaillance de son Espace Personnel ou de tout doute quant à un éventuel accès frauduleux à son Espace Personnel.

L'Utilisateur devra immédiatement informer Perspecteev (à l'adresse [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com)) en cas de perte, de vol, de détournement et plus généralement de toute compromission de la confidentialité des Données qu'il a divulguées à Perspecteev.

### Phishing

Le vol d'identité et les pratiques appelées « Phishing » sont au cœur des préoccupations de Perspecteev. La protection des informations de l'Utilisateur visant à le prémunir du vol d'identité est l'une de ses priorités.



En cas de doute ou en cas de Phishing avéré, l'Utilisateur est invité à en avvertir immédiatement Perspecteev en envoyant un message à l'adresse [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com).

## **15. Durée, modification et résiliation des CGU**

### **15.1. Durée**

Les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation par l'Utilisateur.

### **15.2. Modification des CGU**

Perspecteev se réserve la possibilité de modifier les présentes CGU à tout moment, en vue notamment de les adapter aux évolutions des Services ou à l'évolution de la législation en vigueur.

Perspecteev communiquera tout projet de modification des CGU à l'Utilisateur sur support durable par e-mail (comportant un lien pour télécharger le projet en format PDF), au plus tard deux (2) mois avant la date d'application proposée pour son entrée en vigueur.

L'Utilisateur est réputé avoir accepté la modification des CGU s'il n'a pas notifié à Perspecteev, avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, qu'il ne l'acceptait pas.

Si l'Utilisateur refuse la modification des CGU, il peut résilier le Contrat, sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée des CGU modifiées selon les formes décrites ci-dessous.

Il en résulte que Perspecteev ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un quelconque dommage résultant de la modification des CGU dès lors que l'Utilisateur s'abstient de résilier le Contrat et continue à utiliser les Services après la date d'entrée en vigueur de la modification.

### **15.3. Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur**

L'Utilisateur peut résilier de plein droit le Contrat, à tout moment, à partir des paramètres de son Espace Personnel en cliquant sur l'option « Supprimer mon compte Bankin' ».

La résiliation du Contrat entraîne la résiliation sans préavis des Services Premiums optionnels éventuellement souscrits par l'Utilisateur et ne donne droit à aucun remboursement à quelque titre que ce soit.

L'Utilisateur ne supporte pas de frais pour la résiliation du Contrat.

### **15.4. Résiliation à l'initiative de Perspecteev**

Perspecteev peut résilier le Contrat moyennant un préavis d'au moins deux (2) mois. Dans ce cas et pour les Utilisateurs ayant souscrit aux Services Premium uniquement, Perspecteev dédommagera l'Utilisateur concerné pour la période non utilisée sur une base *pro rata temporis*.



En cas de manquement par l'Utilisateur à une ou plusieurs obligations qui lui incombent au titre du Contrat, Perspecteev se réserve le droit, dès la constatation du ou des manquements, sans préavis ni droit à dédommagement :

- soit de suspendre l'accès à son Espace Personnel. Dans ce cas, l'accès aux Services ne pourra être rétabli qu'après que l'Utilisateur ait effectivement remédié au(x) manquement(s) en cause ;
- soit, si le ou les manquements sont graves et/ou répétés, de résilier le Contrat. Il peut s'agir notamment des cas d'utilisations abusives des Services, ainsi que de tout motif relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement de terrorisme.

En toute hypothèse, Perspecteev informe immédiatement l'Utilisateur de la résiliation du Contrat par voie de courrier électronique ou par tout autre moyen.

#### **15.5. Conséquences de la résiliation**

En cas de résiliation du Contrat, Perspecteev procède à la suppression dans ses systèmes d'information des Données d'Accès, Données d'Identification, Données Personnelles et de toute autre Donnée afférente à l'Utilisateur et à son Espace Personnel, à l'exception des informations qui doivent éventuellement être conservées par Perspecteev au titre de ses obligations légales, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

#### **16. Responsabilité de Perspecteev**

Perspecteev est responsable de la fourniture des Services étant précisé qu'il s'agit d'une obligation de moyens.

Perspecteev ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages causés à l'Utilisateur résultant d'une cause extérieure non liée à la fourniture des Services et indépendante de Perspecteev.

La responsabilité de Perspecteev n'est pas engagée lorsque l'impossibilité de fournir correctement les Services est due à un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil.

Perspecteev n'offre par ailleurs aucunes garanties relatives à la liste des Gestionnaires éligibles, laquelle est susceptible d'être modifiée à tout moment.

Perspecteev ne peut être tenue responsable en cas de dommage subi par l'Utilisateur pour des raisons indépendantes et non imputables à Perspecteev et ses obligations au titre des présentes CGU. Il peut s'agir notamment des cas suivants :

- une faute de l'Utilisateur ;
- un non-respect par l'Utilisateur des CGU ;
- l'accès par un tiers à ses Données d'Identification, sur autorisation de l'Utilisateur ;
- l'usage frauduleux ou abusif des Services par l'Utilisateur ;



- une compromission par l'Utilisateur de la confidentialité de ses Données d'Identification ;
- l'interruption ou la défaillance des Services suite à des dysfonctionnements du réseau Internet, du réseau des télécommunications ou du réseau informatique ;
- l'impossibilité de fournir les Services en cas d'indisponibilité de la connexion auprès du Gestionnaire pour des raisons indépendantes de Perspecteev ;
- toute inexactitude des informations consultables sur son Espace Personnel lorsqu'une telle inexactitude est due au fait du Gestionnaire, l'Établissement n'ayant aucunement la maîtrise des Données relatives aux Comptes/Autres Actifs tels qu'accessibles chez le Gestionnaire ;
- toute inexactitude ou non-conformité des informations, produits, et autres contenus, incluant notamment les propres Données renseignées par l'Utilisateur, concernant ses Comptes/Autres Actifs, son budget et son patrimoine, qui n'incomberait pas à Perspecteev ; et/ou
- tout usage que l'Utilisateur ferait des informations ou des outils d'aide à la décision mis à sa disposition par le biais des Services, l'Utilisateur restant seul responsable de ses décisions.

Les atteintes à la confidentialité des Données de l'Utilisateur relatives aux Comptes et Autres Actifs qui résulteraient du fait de l'Utilisateur lui-même ainsi que les éventuelles conséquences dommageables ne peuvent engager la responsabilité de Perspecteev, pour quelque cause que ce soit et pour quelque dommage que ce soit, conformément à la législation en vigueur.

## **17. Responsabilité de l'Utilisateur**

### **17.1. Utilisation des Services**

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Services dans le respect des CGU et de la législation en vigueur.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs stipulations des CGU, la responsabilité de l'Utilisateur peut être engagée et celui-ci peut être tenu d'indemniser Perspecteev de toute conséquence en résultant.

L'Utilisateur est informé et accepte expressément que l'utilisation des Services, des informations et des outils mis à sa disposition s'effectue sous sa propre responsabilité.

L'Utilisateur accepte expressément et reconnaît que la réception ou le téléchargement de tout contenu obtenu à l'aide des Services est effectué sous sa seule responsabilité et reste entièrement responsable de tous dégâts ou dommages qui pourraient être causés à ses systèmes informatiques et/ou de téléphonie mobile ainsi que, le cas échéant, de toute perte de données qui pourrait en résulter.

### **17.2. Confidentialité des Données d'Identification**

Lorsque l'Utilisateur a connaissance de la perte, du vol, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de son Espace Personnel ou de ses Données d'Identification, il en informe sans tarder Perspecteev aux fins du blocage de son Espace Personnel.



À cet effet, l'Utilisateur clique sur le lien « mot de passe oublié ? » présent dans la rubrique d'identification du Site ou de l'Application. Dans cette hypothèse, un e-mail contenant un lien sécurisé est envoyé à l'Utilisateur en vue de changer son mot de passe, et l'ancien mot de passe est alors automatiquement désactivé.

L'Utilisateur étant responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe, il assume toute responsabilité quant aux conséquences d'une divulgation dudit mot de passe à quiconque.

## **18. Obligations légales et réglementaires de Perspecteev**

### **18.1. Secret professionnel**

Conformément aux dispositions de l'article L. 522-19 du Code monétaire et financier, Perspecteev est tenue au secret professionnel. Toutefois, il résulte de dispositions légales que ce secret ne peut être opposé à certaines autorités telles que l'ACPR, la Banque de France, l'administration fiscale ou douanière, ainsi que les autorités judiciaires agissant dans le cadre d'une procédure pénale.

De même, le secret professionnel ne fait pas obstacle à ce que Perspecteev communique des informations à des tiers pour les besoins de certaines opérations mentionnées à l'article L. 522-19 du Code monétaire et financier et notamment aux tiers avec lesquels elle a conclu des contrats de prestations de services en vue de leur confier des fonctions opérationnelles importantes.

Les personnes recevant des informations couvertes par le secret professionnel doivent les conserver confidentielles, sauf à ce que les dérogations légales susmentionnées puissent trouver à s'appliquer.

Enfin, l'Utilisateur a la faculté de relever Perspecteev de son obligation de secret professionnel en l'autorisant expressément et au cas par cas à communiquer des informations couvertes par le secret à des tiers désignés.

### **18.2. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

En application des dispositions des articles L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier relatifs à la participation des établissements de paiement à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, Perspecteev est tenue de réaliser les diligences nécessaires dans le cadre de l'utilisation par l'Utilisateur du Service d'Initiation.

L'Utilisateur reconnaît que Perspecteev peut être amenée à mettre en place des systèmes de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

L'Utilisateur reconnaît que Perspecteev peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'exécution d'une initiation d'une opération de paiement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature. Il est informé qu'une initiation d'opération de paiement réalisée dans le cadre des présentes CGU peut faire l'objet de l'exercice du droit à la communication de la cellule de renseignement financier nationale.



L'Utilisateur peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les Données Personnelles ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces Données sont relatives à l'Utilisateur et détenues dans le cadre des articles L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier.

Aucune action ne peut être fondée sur les articles 226-13 et 226-14 du Code pénal et aucune action en responsabilité civile ne peut être intentée ni aucune sanction professionnelle prononcée contre Perspecteev, ses dirigeants ou ses préposés ou contre une autre personne visée à l'article L. 561-2 du Code monétaire et financier qui ont fait de bonne foi les déclarations mentionnées aux articles L. 561-22 du même code.

### **18.3. Devoir de conseil des activités d'intermédiation**

Le Service permettant aux Utilisateurs d'ouvrir un compte chez un de ses partenaires Coach directement depuis l'Application est une activité d'intermédiation par Perspecteev.

Bien que Perspecteev soit exempté d'obtenir le statut d'intermédiaire en opération de banque et en services de paiement pour offrir ce service en application de l'article L. 519-1 II du Code monétaire et financier, Perspecteev respecte les obligations liées à la réglementation de l'intermédiation en assurance et de l'intermédiation en opération de banque et en services de paiement.

Dans ce contexte, Perspecteev se base sur les informations issues des Comptes et Autres Actifs synchronisés par l'Utilisateur sur l'Application pour présenter un partenaire Coach précis à cet Utilisateur. L'Utilisateur est donc conscient que ce ciblage peut être effectué sur une base incomplète (par exemple si l'Utilisateur ne synchronise pas tous ses Comptes et Autres Actifs ou synchronise des Comptes et Autres Actifs ne lui appartenant pas mais pour lesquels il est habilité à accéder aux informations).

L'Utilisateur s'engage alors à indiquer tous les éléments en sa possession pour compléter son profil, de manière à pouvoir recevoir un conseil adapté au mieux à sa situation.

En se conformant à ces réglementations, Perspecteev a le devoir de conseiller les Utilisateurs afin qu'ils reçoivent des conseils adaptés à leurs besoins, exigences, et niveaux de connaissances des opérations en question.

Ce devoir de conseil se base uniquement sur les informations et Données transmises par l'Utilisateur lors de parcours de souscription à une offre d'un partenaire Coach effectuée directement depuis l'Application. En effet, c'est à ce moment précis que l'Utilisateur détermine ses exigences, ses besoins, et exprime son niveau de connaissance sur le produit souscrit.

Perspecteev envoie à l'Utilisateur un récapitulatif de ces éléments sur support durable.



## **19. Propriété intellectuelle**

L'ensemble des Services et chacun des éléments qui les composent (incluant notamment les marques associées, l'Application, le Site, la technologie afférente etc.) sont la propriété intellectuelle exclusive de Perspecteev, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

À ce titre, les logiciels, progiciels interfaces, base de données, savoir-faire, données, textes, articles, lettres d'informations, communiqués, présentations, brochures, illustrations, photographies, programmes informatiques, animations, et toutes autres informations (le « Contenu ») remises par Perspecteev à l'Utilisateur sont la propriété intellectuelle exclusive de Perspecteev.

Les CGU ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur les Services et toutes leurs composantes qui sont et restent la propriété exclusive de Perspecteev.

La mise à disposition des Services telle que prévue dans les présentes CGU ne saurait en aucun cas être analysée comme un transfert de propriété au bénéfice de l'Utilisateur.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit et garantit Perspecteev à l'égard de tout agissement ou tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de Perspecteev.

Perspecteev concède à l'Utilisateur un droit personnel d'utilisation non exclusif de l'Application, du Site et du Contenu, non cessible, non transférable et gratuit, uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation des Services, à l'exclusion de toute autre finalité. Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source de l'Application, du site et/ou de leurs composants logiciels. L'Utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur l'Application, le Site et le Contenu ni aucun autre droit que ceux conférés par les présentes.

Ce droit d'utilisation ne confère aucun droit de propriété à l'Utilisateur sur le Contenu. L'Utilisateur s'interdit donc de vendre, prêter, nantir, licencier, reproduire, commercialiser, adapter, modifier, transformer, décompiler tout élément de l'Application et/ou du Site et/ou du Contenu.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation de l'Application ne porte en aucun cas atteinte aux droits de Perspecteev, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire du Site, de l'Application ou du Contenu.

Toutes les marques de produits et services contenus ou associés aux Services qui ne sont pas les marques de Perspecteev appartiennent à leurs propriétaires. Les références aux noms, marques, produits ou services des établissements bancaires tiers ne constituent pas une recommandation concernant les produits ou services de ces établissements.



## **20. Cession**

Le Contrat et les CGU ne peuvent faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Utilisateur, que ce soit à titre onéreux ou gracieux. En cas de manquement à cette interdiction, le Contrat sera immédiatement résilié par Perspecteev sans préavis et la responsabilité de l'Utilisateur pourra être engagée.

## **21. Nullité et indépendance des clauses**

Dans le cas où l'une des dispositions des CGU venait à être jugée par une juridiction compétente, nulle ou inopposable, en totalité ou en partie, en vertu de la loi, cette disposition sera, dans la mesure nécessaire, réputée ne plus faire partie intégrante du CGU. Néanmoins la légalité, la validité et le caractère obligatoire des autres dispositions du CGU demeureront pleinement en vigueur et produiront leurs effets.

## **22. Langue**

La langue utilisée pour la rédaction des documents contractuels et des communications ultérieures entre Perspecteev et l'Utilisateur est le français. Les documents contractuels et certaines communications ultérieures sont également disponibles en anglais à titre indicatif uniquement. En cas de conflit ou divergence entre la version anglaise et la version française, la version française prévaut sur la version anglaise traduite

## **23. Service client et réclamations**

Pour toute question ou difficulté d'ordre technique, administrative ou commerciale, ou pour toute réclamation en lien avec l'Utilisation des Services, de l'Application ou du Site, ou liée au service d'intermédiation d'assurance, l'Utilisateur peut contacter le service d'assistance de Perspecteev à l'adresse email suivante : [support@bankin.com](mailto:support@bankin.com), ou directement depuis son Espace Personnel

L'Utilisateur a également la possibilité de contacter Perspecteev par courrier postal à l'adresse de son siège social situé à l'adresse renseignée dans les mentions légales disponibles [en cliquant ici](#).

En cas d'insatisfaction quant aux suites données à votre réclamation, l'Utilisateur peut contacter l'ACPR dans le cadre de l'intermédiation d'assurance à l'adresse suivante :

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
4, place de Budapest  
CS 92459  
75436 PARIS CEDEX 09

En cas de réclamation, Perspecteev fera ses meilleurs efforts pour accuser réception de la réclamation dans un délai maximum de dix (10) jours, sauf si la réponse elle-même a déjà été apportée à l'Utilisateur dans ce délai.



Perspecteev fera ses meilleurs efforts pour apporter une réponse définitive à l'Utilisateur dans un délai maximum de deux (2) mois à compter de la réception de la réclamation. L'Utilisateur sera tenu informé régulièrement du déroulement du traitement de sa réclamation.

#### **24. Droit applicable**

Les CGU et tous les points afférents à leur exécution ou leur interprétation sont régis par le droit français.

#### **25. Résolution des litiges**

##### **25.1. Médiation**

Dans le cas où un litige naitrait entre l'Utilisateur agissant pour des besoins non-professionnels et Perspecteev en lien avec l'exécution des présentes ou l'utilisation des Services, chaque Parties s'efforcera de tenter de régler le litige de façon amiable. Si l'Utilisateur et Perspecteev ne parviennent pas à un accord, l'Utilisateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de l'Afepame (conformément à l'article L. 316-1 du Code monétaire et financier) :

Association Afepame – Médiateur 36, rue Taitbout  
75009 Paris

L'issue de la médiation intervient en principe dans un délai quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la notification par le médiateur de sa saisine aux Parties conformément à l'article R.612-5 du Code de la consommation.

Dans l'hypothèse où la solution proposée par le médiateur ne serait pas satisfaisante pour l'une et l'autre des Parties, chacune d'elles pourra saisir la juridiction compétente énoncée à l'article « Droit applicable et juridiction compétente » des présentes. Il est toutefois rappelé que le recours à une médiation par l'Utilisateur n'est qu'une faculté, et non un préalable nécessaire à la saisine du juge, et que les Parties peuvent dans tous les cas se retirer à tout moment du processus de médiation.

##### **25.2. Juridiction compétente**

Pour le règlement de tout litige que les Parties n'auraient pu résoudre de façon amiable, il est fait exclusivement attribution de compétence aux juridictions françaises.

\* \* \*